

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

MARCHÉS PUBLICS - TRANSITION ÉCOLOGIQUE - APPROBATION DES MARCHÉS D'OPÉRATION DE TRAVAUX, GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS, TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT, PETITS TRAVAUX, BRANCHEMENTS ET TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU, POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, DES EAUX USÉES, DE L'EAU POTABLE

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Rose-Marie NIETO pouvoir à Thibault HEBRARD, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

MARCHÉS PUBLICS - TRANSITION ÉCOLOGIQUE - APPROBATION DES MARCHÉS D'OPÉRATION DE TRAVAUX, GROS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS, TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT, PETITS TRAVAUX, BRANCHEMENTS ET TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RÉSEAU, POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES, DES EAUX USÉES, DE L'EAU POTABLE

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et la Société Publique Locale Société des Eaux du Niortais, désignée coordonnateur, en vue de la passation d'accords-cadres mono et multi attributaires sur la période 2026-2030 pour des opérations de travaux pour la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et de l'eau potable, approuvée par la délibération C-28-06-2025 qui autorise le lancement de la consultation ;

Vu la délibération C-11-11-2025 qui approuve le choix des titulaires des lots 1 et 2, et propose la relance du lot 3 qui a été déclaré sans suite ;

Considérant l'article 6 de la convention précitée, par lequel la CAN ne pouvant se dessaisir du choix des titulaires des contrats, doit faire approuver ce choix par son assemblée ;

Après déroulement de la procédure et classement des offres, le coordonnateur propose l'attribution de l'accord-cadre multi-attributaire du lot 3 aux entreprises ci-dessous ayant proposé les offres économiquement les plus avantageuses pour un montant global maximum annuel de 10 000 000,00 € HT soit 12 000 000 € TTC :

- Entreprise SADE CGHT classé n°1 ;
- Entreprise DUBREUILH classée n°2 ;
- Entreprise BONNEAU et Fils classée N°3 ;
- Entreprise SAS TTPI classée n°4 ;
- Entreprise SCAM TP classée n°5 ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'accord-cadre multi-attributaire décrit ci-dessus et autorise sa signature ainsi que tous documents y afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué